

Envoyé en préfecture le 13/02/2023

Reçu en préfecture le 13/02/2023

Publié le 13/02/2023

ID : 030-200034692-20230206-DEL7_2023-DE



CLEANTECH
VALLEE

CLEANTECH VALLEE

LA MISSION ENERGIE

Synthèse activité 2019-2022

LA DEMARCHE

Le Contrat de Transition Ecologique initié par le *Ministère de la Transition Écologique et Solidaire* est une démarche de co-construction entre l'Etat, les collectivités territoriales, les entreprises privées et les citoyens qui vise particulièrement à réduire collectivement l'empreinte énergétique des activités humaines et mieux préserver les ressources naturelles et assurer leur durabilité sur le territoire.

C'est dans ce contexte et avec cette volonté de travailler au plus près des entreprises et des collectivités que nous avons accompagné chacun des acteurs, afin d'identifier et d'impulser les différents **projets photovoltaïques** et de **rénovation énergétique des bâtiments** du territoire.

Les éléments présentés dans ce document sont **une synthèse de l'action réalisée par la mission énergie de la CleanTech Vallée** auprès des **acteurs du secteur public** (les collectivités) et **du secteur privé** (les entreprises) sur le **périmètre du Contrat de Transition Écologique** (CTE) signé dans le Gard en 2018 sur le territoire de la Communauté de Communes du Pont du Gard et de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien.

→ Le programme territorial de développement du photovoltaïque

La mise en œuvre du CTE vise notamment un programme pluriannuel et ambitieux de facilitation et d'accompagnement au développement des projets photovoltaïques. Ce programme est animé par la CleanTech Vallée. L'objectif est de créer un cadre de confiance entre les porteurs de projet, les collectivités, les entreprises, les services de l'Etat, les banques... et de faciliter le développement de projets de qualité, notamment sur les toitures ou surfaces artificialisées.

Les objectifs du programme

- Inscrire le territoire dans une dynamique ambitieuse de développement du photovoltaïque, notamment pour des projets de petite et moyenne puissance ;
- Créer de l'activité pour les entreprises du territoire (création d'emplois, augmentation du chiffre d'affaires...);
- Susciter l'innovation par l'affichage d'une ambition portée par le territoire.

→ Accompagner le développement de la rénovation énergétique des bâtiments

Il s'agit de bâtir un dispositif d'accompagnement des porteurs de projets du territoire (particuliers, collectivités, voire bâtiments tertiaires privés) pour encourager la rénovation énergétique de leurs actifs immobiliers. La rénovation énergétique des bâtiments présente un triple enjeu :

- **Environnemental** (réduction des consommations)
- **Économique** (réduction des dépenses et activité pour les entreprises du territoire)
- **Sociétal** (lutte contre la précarité énergétique)

Pour se lancer dans un projet de rénovation énergétique ambitieux et faciliter le passage à l'acte, les maîtres d'ouvrage ont besoin d'être mis en confiance et accompagnés dans la définition de leur programme de travaux, la mise en relation avec les entreprises, le montage financier, etc.

Les objectifs du programme

- Inciter les maîtres d'ouvrage à engager des rénovations performantes et les accompagner dans leurs projets ;
- Mobiliser les professionnels du bâtiment et les inciter à se former et à s'organiser pour mieux répondre aux enjeux de la rénovation énergétique ;
- Créer de l'activité pour les entreprises du bâtiment du territoire.

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ACTION

Le rôle de la mission énergie s'organise autour des actions suivantes :

- 1- Structurer la mission énergie en fonction des cibles publique et privée
- 2- Informer, conseiller et sensibiliser les porteurs de projets
- 3- Développer la concertation publique et les projets collectifs auprès des acteurs publics et privés
- 4- Développer des projets de massification dans les zones d'activités et auprès des collectivités
- 5- Développer les compétences des professionnels de la filière
- 6- Mettre en synergie les différents acteurs de l'écosystème
- 7- Intégrer l'innovation dans la stratégie de développement des projets
- 8- Créer des événements de rencontre rassemblant les acteurs de la filière

2. BILAN DETAILLE - RESULTATS QUANTITATIFS ET QUALITATIFS

Le bilan des actions réalisées montre à quel point la mobilisation de l'écosystème local est vecteur de succès pour cette mission.

2.1 Le développement du photovoltaïque

→ Cible Privée

Au total depuis sa création, **395 interventions** (sessions collectives, rendez-vous individuels, conférences) ont été organisées **à destination des entreprises** et des **acteurs de l'écosystème** en complément des actions d'accompagnement. La méthodologie de travail et d'accompagnement reste la même : une identification des projets, une programmation de mise en œuvre en prenant en compte les contraintes liés à chaque projet et des leviers mobilisables à sa réalisation.

Cette mobilisation a permis la réalisation de :

- **62 projets en toitures**
- **9 projets d'ombrières**
- **13 projets mixtes toitures & ombrières**

Au total, ce sont 14 491 KWc de puissance estimative cumulée sur 84 714 m² de surface en photovoltaïque qui a été impulsé avec la Mission Énergie de la CleanTech Vallée (28 518 m² pour la CCPG, 55 423 m² pour la CAGR, 773 m² sur des territoires hors CTE).

→ Cible Publique

Dans le cadre de l'accompagnement individuel auprès des collectivités, environ **300 rendez-vous** ont pu être effectués afin de favoriser le développement des projets photovoltaïques et de rénovation énergétique des bâtiments sur le territoire auprès des collectivités.

L'accompagnement individuel des projets photovoltaïques auprès des collectivités

- **69 projets accompagnés répartis sur 33 communes** : 35 projets CCPG & 34 projets CAGR
- **26 projets en toitures** : 12 au sein de la CCPG (8 612m²) & 14 au sein de la CAGR (7 400m²) pour une valeur estimative totale de 13 012 m²
- **21 projets d'ombrières** : 11 pour la CCPG & 10 pour la CAGR
- **20 projets de parc PV (dont 3 en flottant)** : 10 pour la CCPG & 10 au pour la CAGR
- **2 stations hydroélectriques** sur le périmètre de la CCPG
- **Valeur estimative de 20 292 m²** pour les projets identifiés en **toitures et ombrières** (9 192m² (CCPG) / 11 100m² (CAGR))
- **Valeur estimative de 187,5ha** pour les projets de **Parc PV au sol** identifiés (50,5 ha (CCPG) / 137 ha (CAGR))

Programme de massification des projets photovoltaïques en toitures et en ombrières

- Lancement de **deux programmes de massification des projets photovoltaïques en toiture et en ombrière** prévu au dernier trimestre 2022 auprès des collectivités de la CCPG et de la CAGR.
- Au total, **38 communes** intégrés aux programmes de massification (27 CAGR - 11 CCPG) ;
- **114 projets d'installations photovoltaïques** sur toiture et ombrière référencés (84 CAGR - 30 CCPG) ;
- **79 pré-visites techniques** sur site afin de valider ou non la faisabilité des projets référencés.

2.2 La rénovation énergétique

→ L'accompagnement individuel des projets de rénovation énergétique des bâtiments auprès des collectivités

- **79 bâtiments** concernés par des travaux de rénovation énergétiques sur le territoire CTE
- **16 accompagnements à la mise en place d'audits énergétiques** préalables à la planification de travaux de rénovation énergétique
- **5 projets de création de bâtiments** communaux accompagnés

→ Le guichet unique Rénov'Occitanie

La Région Occitanie a mis en place, depuis le 1^{er} janvier 2021, un nouveau programme baptisé Rénov'Occitanie : il s'agit d'un service public permettant aux particuliers d'accéder à un guichet unique pour mener à bien des travaux de rénovation énergétique de son habitation, y compris dans une résidence secondaire.

C'est dans ce contexte que la Cleantech Vallée s'inscrit dans ce projet aux côtés des collectivités pour en assurer l'animation. Cinq réunions de travail ont eu lieu avec les différentes parties prenantes, à savoir le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) du Gard qui pilote le guichet, l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) qui assure la première interface avec les particuliers, et les collectivités territoriales. Un programme d'actions et de promotion du Guichet unique à l'échelle de la Communauté de Communes du Pont du Gard et de la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien s'organise autour de trois axes stratégiques et complémentaires.

- Axe 1 : Mobiliser et initier un travail en réseau entre les professionnels
- Axe 2 : Accompagner les projets de rénovation énergétique des bâtiments
- Axe 3 : Promouvoir la rénovation énergétique

Dans une démarche de co-construction et de travail collaboratif avec les deux collectivités, sept réunions de travail ont eu lieu afin d'organiser et mettre en place de manière concrète les différentes actions.

La CAGR a fait le choix dans un premier temps d'organiser des réunions publiques sur son territoire afin de permettre les échanges entre professionnels et particuliers autour de la thématique de la rénovation énergétique des bâtiments et leur présenter la thermographie aérienne réalisée à leur échelle. A date de l'été 2022, deux réunions ont eu lieu rassemblant 72 personnes. Les prochaines sont prévues pour fin septembre 2022.

La CCPG s'est positionnée sur des événements thématiques à destination des professionnels dans un premier temps afin qu'ils puissent être prescripteurs auprès des particuliers. Un événement rassemblant l'écosystème du bâtiment est prévu en octobre 2022.

D'autres actions suivront dans les mois suivants pour les deux collectivités.

2.3 En synthèse

L'ensemble de l'action de la Mission Énergie a permis des avancées significatives pour le territoire.

Axe d'intervention 1 - Accompagner et conseiller les porteurs de projets

- Mise en place d'une démarche d'**accompagnement individualisé** auprès des porteurs de projet du territoire.
- **Appui technique, financier et juridique** sur les différentes phases de développement des projets.
- Participation à l'**élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial** par le biais des ateliers énergie organisés par les deux EPCI.
- **Intégration aux groupes de travail « environnement »** des deux EPCI afin de faire émerger les projets collectifs.
- **Sensibilisation et accompagnement des entrepreneurs de l'Uzège-Pont du Gard et de l'association bagnolaise des commerçants.** Ces associations sont fédératrices dans le cadre du développement économique du territoire. Elles représentent les intérêts de l'ensemble des entreprises qui sont implantées sur le secteur. La Cleantech Vallée a développé des actions de sensibilisation et d'information auprès de leurs adhérents sur le volet transition énergétique.

Axe d'intervention 2 - Piloter des actions concrètes, collectives et structurantes en faveur du territoire

- Une **structuration des actions est menée avec les services économiques de chaque EPCI.** Une synergie partenariale est observée sur les différents champs d'intervention de la mission énergie sur le territoire.
- Lancement de **deux programmes de massification des projets photovoltaïques** en toitures et ombrières auprès des collectivités.
- Travail sur le **lancement d'un marché « accord cadre »** visant à massifier la réalisation de diagnostics énergétiques sur les bâtiments des communes de la CCPG.
- **Lancement d'une thermographie aérienne** en vue d'identifier les déperditions de chaleur sur les toitures de l'ensemble des bâtiments du territoire CTE.
- Intégration au **comité de suivi d'un important projet photovoltaïque en cours de développement sur le territoire** (entre 60 et 80 ha sur la commune de Tavel).

- **Mise en place d'une permanence énergie depuis 2022 dans les communes de Remoulins et Bagnols sur Cèze.** La vocation de ces permanences est d'offrir une entrée unique aux porteurs de projets (entreprises) dans le but de faciliter leurs démarches et d'attirer leur attention sur les différentes réglementations applicables ainsi que sur des recommandations des pouvoirs publics. **Plus de 75 entreprises ont été accompagnées.**
- Les actions développées au sein de ces permanences sont de deux types :
 - **l'animation et la mise en relation des porteurs de projets** au sein même des espaces entreprises de chaque collectivité afin de favoriser les échanges et la concertation entre les différents acteurs qui y assurent également des permanences (CMA, CCI, Chambre d'agriculture, financeurs, porteurs de projets,...), dans le but de **suivre et évaluer la faisabilité et la mise en œuvre des projets.**
 - **l'appui à l'instruction technique et réglementaire** des projets pour permettre aux porteurs de projets d'obtenir un avis consultatif sur la compatibilité de leur projet en lien avec les différents pôles ressources que nous pouvons avoir sur le territoire à savoir la CCI avec la mission chaleur renouvelable du Gard, les services de l'ADEME, ENVIROBAT et la Fédération Française du Bâtiment.
- **Participation à la mise en place du Guichet Unique Renov'Occitanie** : la Cleantech Vallée s'est insérée dans ce projet aux côtés des collectivités pour en assurer l'animation. Un programme d'actions du Guichet Unique à l'échelle de la Communauté de Communes du Pont du Gard et de la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien a été co-construit avec le territoire.

Axe d'intervention 3 - Mettre en synergie les acteurs et intégrer l'innovation dans la stratégie de développement des projets sur le territoire

- Travail en **collaboration avec les pôles énergies des deux EPCI** pour partager l'information et faire émerger des projets concrets sur le territoire.
- Mise en **synergie en fonction des projets avec les acteurs du territoire œuvrant à la transition écologique et énergétique** (Région Occitanie, ADEME, Banque des Territoires, SMEG30, ATD du GARD, DDTM, ANCT, FNCCR, Mission chaleur CCI du Gard, Enedis, CAUE, Opérateurs photovoltaïques, ...).
- Présentation et **mise en relation des entreprises** (PME, start-Up) **intégrées au programme d'accélération CleanTech Booster avec les acteurs du territoire** en fonction des besoins dans les domaines de la rénovation énergétique des bâtiments et du photovoltaïque. Par exemple, l'entreprise Sirea (spécialisée dans l'autoconsommation et dans le stockage d'énergie) a développé son activité dans le Gard et déployé sa solution auprès de 13 entreprises locales.
- **Sensibiliser aux nouvelles technologies** pour faire émerger de nouveaux projets (agrivoltaïsme, communautés énergétiques, parc PV Flottant, etc...).
- **Un engagement auprès du Comité d'Orientation Stratégique du Campus des métiers habitat, énergies renouvelables et écoconstruction.** L'objectif étant d'analyser les carences auxquelles fait face le secteur et le manque de professionnels formés. Des pistes d'actions et l'élaboration d'une feuille de route sont alors réalisées par des acteurs institutionnels, des entreprises partenaires et des organismes de formations membres du Campus.

- Une **participation aux groupes de travail de la Chambre des métiers et de l'artisanat** en faveur de l'accélération de la transition énergétique en développant les stages et cursus professionnalisant du CFA.
- La **réalisation d'ateliers thématiques en partenariat avec la CCI, la CMA ou le Campus des Métiers** en vue de sensibiliser les participants aux montages d'opérations et aux énergies renouvelables. Par exemple :
 - Les différents montages de projets photovoltaïques animés par la Cleantech Vallée à la Maison des entreprises à Remoulins.
 - Les projets photovoltaïques et leurs financements co-animés avec Initiative Gard à l'Office des entreprises de Bagnols sur Cèze.
 - La dynamique du développement des énergies renouvelables dans le département, co-animée avec la CCI du Gard.
- **Mise en place d'un partenariat avec la Chambre d'Agriculture pour accompagner la filière agricole.** L'un des premiers axes d'intervention est la mise en place d'un accompagnement des porteurs de projets agricoles dans la mise en œuvre de leurs projets photovoltaïques notamment. Le deuxième axe d'intervention est la mise en place du projet expérimental EVAPORE. Il a pour ambition de définir un système agrivoltaïque performant sur des cultures arboricoles (pommés) à Marsillargues.

Axe d'intervention 4 - Sensibiliser, communiquer et accroître la notoriété du territoire

- **Intervention en conférences des maires** pour aborder des thématiques en lien avec l'énergie
- **Participation et relais des événements sur l'énergie au sein de la CleanTech Vallée :** groupe de travail Makers, CleanTech Meeting, Webinaires, conférences de presse, etc.
- Développement de la notoriété de la CleanTech Vallée et du territoire au sein de **salons professionnels** : Salon des Communes et des Intercommunalités du Gard, Pollutec Lyon, Energaïa Montpellier, salon Impact France, etc.
- **S'informer sur les dernières avancées réglementaires et technologiques** au cours de webinaires et formations et **effectuer le relais auprès des différents acteurs.**
- Une **information et conseil à la labellisation Quali'PV** auprès des opérateurs photovoltaïques. Douze entreprises ont pu être conseillées dans ce sens.
- **Programme d'animation dans les zones d'activité** en partenariat avec les services du développement économique de chaque collectivité : création des « Nocturnes de l'Énergie ». Ces soirées sont l'occasion de délivrer informations et conseils aux entreprises pour faciliter les échanges et la création de projets conjoints. L'objectif principal est d'inciter les entreprises à former des AMI pour obtenir de façon efficiente des propositions qui seront économiquement et environnementalement les plus performantes possibles.

3. ATTEINTE DES OBJECTIFS

3.1 Faciliter le développement des projets individuels

Par le biais de l'accompagnement individualisé réalisé au sein de la mission énergie, on note une volonté progressive du territoire de s'impliquer dans la rénovation énergétique des bâtiments et dans le développement du photovoltaïque.

Un nombre important de projets en lien avec la transition énergétique sont en cours de développement (*lien avec données quantitatives précédemment énoncées*).

Cet accompagnement intervient à plusieurs étapes de maturité des projets : en phase amont afin de conseiller, caractériser le besoin et structurer une stratégie efficace ; en phase de développement afin d'accompagner et de faciliter en apportant une expertise technique aux porteurs de projet ; et en phase aval afin d'évaluer le développement des projets et de communiquer sur les actions effectuées.

3.2 Piloter et accompagner la mise en œuvre de projets structurants et de massification

La mise en œuvre d'importants programmes collectifs apparaît être une stratégie adéquate pour enclencher une dynamique vertueuse et ambitieuse sur le territoire, les actions de mutualisation et massification des projets photovoltaïques sont nombreuses dans les deux secteurs privé et public.

On note une véritable attente des acteurs publics du territoire de s'intégrer dans ce type de démarche.

Cela s'est notamment traduit par une forte mobilisation des élus concernant le programme de massification des projets photovoltaïques en toitures et en ombrières. Une majorité des communes des deux EPCI se sont intégrées à la démarche (*38 communes sur 61 pour un volume de 114 projets photovoltaïques référencés*).

3.3 Mettre en synergie les acteurs et intégrer l'innovation dans la stratégie de développement du territoire sur le champ de la transition énergétique

Dans le cadre de l'accompagnement effectué au sein de la mission énergie, il apparaît important de mettre en synergie les différents acteurs de la transition énergétique afin de répondre aux diverses caractéristiques et objectifs des projets suivis.

Un nombre important de mises en relation ont pu être effectuées permettant aux porteurs de projets de bénéficier d'un accompagnement intégral et complémentaire sur plusieurs aspects (conseils, financement, juridique, technique, etc.).

Le CleanTech Booster est aussi un vivier intéressant, source de mise en relation entre entreprises du booster avec des porteurs de projets.

Des synergies ont été créées avec d'autres instances publiques ~~privées~~ permettant d'agir en complémentarité sur les dispositifs d'accompagnement aux économies d'énergies et à la transition écologique.

Du fait des différentes avancées technologiques du secteur et par le biais de la sensibilisation effectuée par la mission énergie au sein de la CleanTech Vallée, on note une augmentation de l'intérêt des porteurs de projets concernant la mise en place d'installations innovantes : **mise en place d'un parc photovoltaïque flottant sur un lac communal, agrivoltaïsme, communautés énergétiques, bâtiments Zéro énergie, création de bâtiments bioclimatiques, etc.**

3.4 Sensibiliser et communiquer à tous les acteurs du territoire concernés par la transition énergétique

Le volet sensibilisation et communication de l'activité de la mission énergie possède deux grands intérêts :

- Relayer les informations en lien avec la transition énergétique au territoire sur les nouveaux dispositifs, financements et les avancées technologiques ; et enclencher une démarche de développement de projet directement avec les porteurs de projets identifiés.
- Valoriser les actions entreprises sur le territoire en lien avec la transition énergétique et augmenter la notoriété de celui-ci. Le but étant d'impulser des synergies et des effets leviers positifs en vue de créer une dynamique ambitieuse sur le développement du photovoltaïque et de la rénovation énergétique du bâtiment.

Les actions réalisées sur le territoire au cours des trois dernières années et la communication effectuée sur celles-ci ont entraîné une augmentation significative des sollicitations externes de la part des acteurs privés et publics de la transition énergétique (collectivités territoriales voulant bénéficier de REX, opérateurs économiques de la filière photovoltaïque, professionnels du BTP, etc.).

4. ORIENTATIONS & PISTES D'AMÉLIORATION

Le plan d'action ambitieux et les résultats encourageants obtenus doivent être poursuivis et renforcés pour assurer la pérennisation des actions.

4.1 Prolonger l'accompagnement individualisé des porteurs de projets sur le territoire

- L'essence même de la mission énergie est de mettre en œuvre un accompagnement individualisé auprès des porteurs de projets du territoire. La démarche est de les sensibiliser et leur faire bénéficier de conseils, d'un accompagnement technique et juridique, mais également de les mettre en relation avec les acteurs de la transition énergétique en vue de faire émerger des projets concrets. **Cette proximité avec les acteurs de l'écosystème se poursuit.**
- **La mise en place des permanences énergie est une nouveauté en 2022.** Leur bon fonctionnement démontre que la Cleantech Vallée a su identifier et répondre à un besoin de proximité d'information et d'accompagnement des entreprises. La prolongation de cette mission d'accompagnement basée sur un cadre de confiance construit au cours des trois dernières années avec les porteurs de projets continue de faciliter la mise en œuvre d'une transition énergétique ambitieuse et efficace sur le territoire.

4.2 Aboutir la mise en œuvre des programmes collectifs engagés et en piloter de nouveaux

- Au cours des prochains mois, un des objectifs phare de la mission énergie est de **lancer officiellement le programme de massification des projets photovoltaïques en toiture et ombrières des collectivités.**
Ce travail de longue haleine est passé par une grande phase de sensibilisation du programme auprès des élus et d'un accompagnement de proximité afin d'inventorier les projets photovoltaïques des collectivités (114 projets sur 38 communes).
S'en est suivie la réalisation de pré-visites techniques sur sites avec la collaboration d'une entreprise externe locale (COA) et l'étude juridique par un cabinet spécialisé.
Son lancement officiel est projeté à la fin d'année 2022. Les opérateurs de la filière photovoltaïque auront alors la connaissance d'un volume conséquent de projets en toiture et en ombrière amenés à être développés.
Ce programme de massification a su mobiliser une majorité de collectivités et montre bien la dynamique positive du territoire sur la thématique de la transition énergétique.
- **Une démarche de massification est également réalisée auprès des entreprises avec la mise en œuvre et l'accompagnement de projet commun par Zone d'activité** (11 entreprises sur 16 sur la ZA de Théziers par exemple). La réalisation de pré-visites techniques sur sites a été réalisée par une entreprise externe locale (Alectron). Les projets sont à suivre.

- **Ce modèle peut être amené à être dupliqué dans les mois et années à venir.** Il ouvre la voie à **un nouveau modèle de stratégie de développement collectif et massifié**, et pourra s'étendre à de nouvelles thématiques (marché accord-cadre sur la réalisation de travaux de rénovation énergétique des bâtiments sur l'ensemble des collectivités, mutualisation d'un programme de sensibilisation aux économies d'énergies auprès des scolaires, mise en place de groupements d'achats pour améliorer les équipements, etc.).

4.3 Accompagner la mise en conformité de la planification territoriale et de la réglementation avec les ambitions du territoire

- Une des principales contraintes rencontrées sur le territoire dans le développement du photovoltaïque est l'adéquation entre les outils de planification stratégique territoriaux, les objectifs de développement à l'échelle nationale et les ambitions des porteurs de projet locaux. Les SCoT définissent notamment un volume sous-dimensionné de projets potentiels de parcs photovoltaïques au sol. Sur cet axe de travail, des actions ont déjà été entreprises concernant **l'élaboration du PCAET qui planifie dorénavant de façon ambitieuse le développement de la rénovation énergétique des bâtiments et du photovoltaïque sur le territoire.**
- Aussi, différents diagnostics ont été réalisés en lien avec les services en charge de la révision des SCoT. L'objectif au cours des prochains mois est d'**accompagner le changement en vue de favoriser l'émergence de nouveaux projets, aujourd'hui contraint par les règles urbanistiques et d'aménagement en vigueur sur le territoire.**

4.4 Être agile sur la mise en place de nouveaux dispositifs de soutien à la transition énergétique et faire du territoire une terre d'accueil des expérimentations

- Le secteur de la transition énergétique est très dynamique et de nombreux dispositifs de soutien nationaux et régionaux favorisant son développement sont régulièrement mis en place depuis plusieurs années et la tendance devrait continuer dans ce sens. Ces nouveaux dispositifs accélèrent la mise en œuvre de nouveaux projets concrets en permettant aux porteurs de projets d'accéder notamment à de nouveaux accompagnements ou à des financements qui peuvent souvent pallier les contraintes budgétaires observées au sein des collectivités ou le manque de ressources en ingénierie. Le rôle de la CleanTech Vallée est d'**assurer la bonne communication de ces nouveaux dispositifs aux porteurs de projet et d'accompagner et faciliter leurs mises en œuvre sur le territoire.**
- La **réalisation et la mise en œuvre du programme d'animation du guichet unique Renov'Occitanie** va dynamiser la rénovation énergétique des bâtiments des particuliers en faisant des professionnels des prescripteurs.

- Aussi, de manière agile, **un axe de travail primordial est consacré à l'accompagnement de nouveaux projets innovants en lien avec la transition énergétique**. La mise en œuvre de ces nouveaux projets doit permettre au territoire d'être précurseur sur les nouvelles tendances et favoriser sa notoriété. Ces éléments sont de véritables leviers qui concourent à la stratégie de développement de la transition écologique et énergétique pour les prochaines années.

POUR CONCLURE

Sur un territoire où plusieurs freins ont été identifiés (manque de foncier disponible pour les centrales photovoltaïques au sol, manque de main d'œuvre et de compétences clés sur le territoire...), et dans un contexte marqué par la crise sanitaire depuis 2020, la mission énergie s'est structurée et professionnalisée au sein de la jeune association qu'est la CleanTech Vallée.

A noter que durant la période de crise sanitaire, quatre mois de chômage partiel ont contraint la tâche du chargé de mission énergie dédié au secteur privé. Les difficultés liées à la crise sanitaire Covid-19 ont nécessairement eu un impact sur les projets et l'accompagnement au déploiement du photovoltaïque sur le territoire et la dynamique de rénovation énergétique.

Pour autant, aujourd'hui **le territoire est inscrit dans une dynamique ambitieuse de développement du photovoltaïque**, notamment pour des projets de petite et moyenne puissance et **le déploiement de la rénovation énergétique sur le patrimoine privé et public est initié**.

Ainsi, ces trois premières années de structuration et d'action ont permis de **créer un cadre de confiance entre les porteurs de projets et la mission énergie**. Au-delà de sa mission d'accompagnement qui a vocation à se pérenniser, l'enjeu pour les prochains mois et années est de renforcer cette dynamique de transition énergétique en pilotant et en facilitant la mise en œuvre d'importants projets structurants qui feront du territoire une référence dans la neutralité carbone et plus largement la transition écologique.

Envoyé en préfecture le 13/02/2023

Reçu en préfecture le 13/02/2023

Publié le 13/02/2023

ID : 030-200034692-20230206-DEL7_2023-DE



CLEANTECH
VALLÉE

CleanTech Vallée

La Villa
2010 route de Beaucaire
30390 Aramon



cleantech-vallee.fr